

SCOLARISATION DES ENFANTS
ALLOPHONES
NOUVELLEMENT ARRIVÉS
DANS LES 1^{ER} ET 2ND DEGRES



*Direction des services départementaux de l'éducation nationale
de la Corrèze*

PREAMBULE

L'instruction est obligatoire pour les filles et les garçons, âgés de 6 à 16 ans, résidant sur le territoire français, quelle que soit leur nationalité. L'école est un droit pour tous.

Notamment, elle est un lieu déterminant pour l'intégration sociale, culturelle et à terme professionnelle des enfants et des adolescents allophones nouvellement arrivés en France. Leur réussite scolaire liée à la maîtrise de la langue française est un facteur essentiel de cette intégration. En assurer les meilleures conditions est un devoir de la République et donc, de son école.

La personnalisation du parcours scolaire de l'élève vient à l'appui de l'objectif d'égalité des chances qui guide la réforme de notre système éducatif. Afin d'optimiser cette démarche, l'étayage des pratiques d'enseignement s'avère indispensable.

Le guide qui vous est proposé répond à cet objectif. Il contient des textes réglementaires de référence, des outils de première urgence qui aideront l'élève à construire un parcours de réussite scolaire individualisé en favorisant son travail sur la langue en autonomie, des documents qui proposent aux enseignants des pistes didactiques ainsi que des références plus théoriques.

Inscrit dans la politique portée par le CASNAV de l'académie de Limoges, créé récemment, il a pour vocation de proposer des ressources de manière cohérente sur un territoire. Fruit d'une concertation entre enseignants inter-degrés, il constitue un outil départemental qui vise à fournir aux enseignants des premier et second degrés des réponses dans la connaissance et la prise en charge pédagogique des enfants et des adolescents nouvellement arrivés en France.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnels ayant contribué à son élaboration. Je souhaite que ce document puisse réellement vous permettre d'apprendre à connaître ces élèves, les textes et d'organiser une scolarisation efficace pour chacun d'eux, dès leur arrivée sur notre territoire.

Le directeur académique de la Corrèze
Christian WILLHELM

« *L'ouverture à l'autre, cette curiosité agissante, ce désir, cette motivation* »
Alain Etchegoyen (1951-2007)

REMERCIEMENTS

Sous le pilotage de Maryse LACOMBE, inspectrice de l'éducation nationale, conseillère technique auprès du directeur académique de la Corrèze, chargée de la scolarisation des élèves à besoin spécifique.

à

Madame Marie **CHARPENTIER**, enseignante spécialisée, coordonnatrice du CASNAV du Limousin

Monsieur Thierry **COLLET**, enseignant spécialisé (collège de Treignac)

Mademoiselle Marine **DUMOND**, TRS (Marcillac-la-Croisille)

Madame Isabelle **JUGY**, animatrice informatique (circonscriptions Tulle sud/Tulle nord)

Monsieur Jacques **MONTOURCY**, poste liaison primaire-collège (collèges Corrèze/Clémenceau)

Madame Marie-Christine **MORETTO**, conseillère pédagogique (circonscription Brive sud)

Monsieur Gérard **NEUVILLE**, conseiller pédagogique (circonscription d'Ussel)

Monsieur **VILLATOUX**, enseignant spécialisé (prison d'Uzerche)

Madame Olivia **VILLETELLE**, conseillère pédagogique (circonscription Brive Sud)

SOMMAIRE

<u>CHAPITRE I : TEXTES DE REFERENCE ET DEFINITIONS</u>	p5
I.1 Texte de référence : bulletin officiel n°37 DU 11/10/12 (extraits)	p5
I.2 Définitions	p8
I.3 Différenciation FLE/FLS/FLM	p9
<u>CHAPITRE II : ETAT DES EFFECTIFS ET DES DISPOSITIFS EN CORREZE</u>	
1 ^{er} Degré	p13
2 nd Degré	p14
<u>CHAPITRE III : DES PROCEDURES A TENIR</u>	p15
III.1. Accueil de l'élève et de sa famille dans l'établissement	p15
III.2. Accueil de l'élève dans la classe : positionnement linguistique	p17
III.2.1 Positionnement de l'élève dans sa langue d'origine	p17
III.2.2 Positionnement de l'élève en langue française et en mathématiques, 1 ^{er} et 2 nd degrés	p17
III.3. Accueil de l'élève dans la classe : organisation et suivi en classe	p21
III.3.1. Remarques générales	p21
III.3.2. Accueil dans la classe et démarche de prise en charge	p22
III.3.3. Démarches pédagogiques en milieu ordinaire	p26
III.3.4. Documents de suivi	p27
<u>CHAPITRE IV : RESSOURCES</u>	p28
IV.1 Outils dans la classe	p28
IV.2 Ressources en ligne	p28
IV.3 Logiciels	p29
IV.4 Ouvrages et cahiers d'activités à l'école	p29
IV.5 Ouvrages et cahiers d'activités au collège	p30
IV.6 Autres documents intéressants et utiles	p31
<u>ANNEXES</u>	
Annexe 1 : livret d'accueil des parents	
Annexe 2 : constats culturels	
Annexe 3 : un exemple de séquence en maternelle	
Annexe 4 : projet pédagogique de réussite scolaire	
Annexe 5 : livret de compétences de l'élève allophone	

CHAPITRE I : TEXTES DE REFERENCE ET DEFINITIONS

I.1 Texte de référence : Bulletin Officiel : N°37 du 11-10-12, circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012 (extraits)

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61536

- **MODALITES D'INSCRIPTION ET DE SCOLARISATION DES ELEVES DE NATIONALITE ETRANGERE DES PREMIER ET SECOND DEGRES**

« Les modalités d'inscription et de scolarisation des élèves de nationalité étrangère sont fixées par la [circulaire n° 2002-063 du 20 mars 2002](#). La scolarisation des élèves allophones relève du droit commun et de l'obligation scolaire. Assurer les meilleures conditions de l'intégration des élèves allophones arrivant en France est un devoir de la République et de son École. »

- **ORGANISATION DE LA SCOLARITE DES ELEVES ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVES**

« L'École est le lieu déterminant pour développer des pratiques éducatives inclusives dans un objectif d'intégration sociale, culturelle et à terme professionnelle des enfants et adolescents allophones. Cette inclusion passe par la socialisation, par l'apprentissage du français comme langue seconde dont la maîtrise doit être acquise le plus rapidement possible, par la prise en compte par l'école des compétences acquises dans les autres domaines d'enseignement dans le système scolaire français ou celui d'autres pays, en français ou dans d'autres langues.

L'École doit aussi être vécue comme un lieu de sécurité par ces enfants et leurs familles souvent fragilisés par les changements de leur situation personnelle ».

« Les élèves allophones arrivants ne maîtrisant pas la langue de scolarisation, en âge d'être scolarisés à l'école maternelle, les élèves soumis à l'obligation scolaire et les élèves de plus de 16 ans doivent être inscrits dans la classe de leur âge. »

« La scolarisation des élèves allophones concerne l'ensemble des équipes éducatives. »

« L'obligation d'accueil dans les écoles et établissements s'applique de la même façon pour les élèves allophones arrivants que pour les autres élèves. Cet accueil commence par une information claire et facilement accessible qui présente le système éducatif français, les droits et les devoirs des familles et des élèves ainsi que les principes qui régissent le fonctionnement de l'école.»

« A l'école élémentaire, tout élève allophone arrivant bénéficie d'une évaluation menée par la personne nommée par l'inspecteur de l'éducation nationale, avec le concours des formateurs du Casnav. [...] Elle met en évidence ses connaissances en langue française, afin de déterminer s'il est un débutant complet ou s'il maîtrise des éléments du français parlé ou écrit ; ses compétences verbales et non verbales dans d'autres langues vivantes enseignées dans le système éducatif [...] ; son degré de familiarisation avec l'écrit, quel que soit le système d'écriture ; ses compétences scolaires construites dans sa langue de scolarisation antérieure, en mathématiques, par exemple. On pourra s'appuyer sur des exercices en langue première de scolarisation. Ses compétences dans différents domaines, ainsi que ses centres d'intérêts peuvent constituer des points d'appui pédagogiques importants.»

« **[Dans le second degré]**, en fonction du nombre d'élèves à accueillir, les centres d'orientation et d'information [...] apportent leur contribution à l'établissement d'accueil, dans cette procédure d'évaluation. [...] L'équipe chargée de cette évaluation doit transmettre les résultats aux enseignants qui accueillent ces élèves. »

« L'inclusion dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de scolarisation. Elle est le but à atteindre, même lorsqu'elle nécessite temporairement des aménagements et des dispositifs particuliers. Les **unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A)** doivent disposer de toute la souplesse nécessaire à l'accueil des élèves et à la personnalisation des parcours, organiser les liens avec la classe ordinaire et donc prévoir des temps de présence en classe ordinaire. »

« L'enseignement du français comme langue de scolarisation ne saurait être réalisé par le seul professeur de l'UPE2A : l'ensemble de l'équipe enseignante est impliquée. »

« L'objectif légal d'inclusion scolaire et d'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences est celui du droit commun et s'applique naturellement aux enfants allophones arrivants sur le territoire de la République. Le livret personnel de compétences est l'outil de suivi à utiliser. »

« **[Dans le premier degré]**, les élèves allophones arrivants sont inscrits obligatoirement dans les classes ordinaires de l'école maternelle ou élémentaire. A partir du cours préparatoire, les élèves peuvent être regroupés dans des unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants pour un travail de français comme langue de scolarisation, quotidien et pour un temps variable (et révisable dans la durée) en fonction de leurs besoins [...]. Pour des élèves peu ou non scolarisés antérieurement et arrivant à l'âge d'intégrer le cycle III, un maintien plus long dans la structure d'accueil, sans dépasser une année supplémentaire, peut être envisagé ; un suivi durable et personnalisé s'impose si l'on veut éviter un désinvestissement progressif de ces élèves dans les apprentissages.»

« **[Dans le second degré]** c'est sur la base de l'évaluation effectuée à l'arrivée de l'élève que son affectation est décidée. Il convient de distinguer deux types d'unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants, en fonction de leur niveau : les unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants **ayant été scolarisés dans leur pays d'origine** et les unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants **non scolarisés antérieurement**.»

« On veillera à ce que les élèves allophones arrivants **ayant été scolarisés dans leur pays d'origine** soient inscrits dans les classes ordinaires correspondant à leur niveau scolaire sans dépasser un écart d'âge de plus de deux ans avec l'âge référence correspondant à ces classes. [...] Ils doivent bénéficier d'emblée d'une part importante de l'enseignement proposé en classe ordinaire, à fortiori dans les disciplines où leurs compétences sont avérées (langue vivante, mathématiques, etc.). Un emploi du temps individualisé doit leur permettre de suivre, le plus souvent possible, l'enseignement proposé en classe ordinaire. »

« Dans le cas où la dispersion des élèves ne permet pas leur regroupement en unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants, des enseignements spécifiques de français sont mis en place, prenant appui sur les acquisitions des élèves et les contenus de formation dispensés antérieurement. »

« Les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants permettent aux élèves **très peu ou pas du tout scolarisés dans leur pays d'origine avant leur arrivée en France** et ayant l'âge de fréquenter le collège d'apprendre le français et d'acquérir les connaissances de base correspondant au cycle III de l'école élémentaire. Quand cela est possible, on regroupera ces élèves auprès d'un enseignant qui les aidera dans un premier temps à acquérir la maîtrise du français dans ses usages fondamentaux. Pour ce faire, la scolarisation dans l'unité pédagogique à plein temps est indispensable. Dans un second temps, on se consacrera à l'enseignement des bases de l'écrit, en lecture et en écriture. L'effectif de ces classes ne doit pas dépasser quinze élèves, sauf cas exceptionnel. Il convient néanmoins d'intégrer ces élèves

dans les classes ordinaires lors des cours où la maîtrise du français écrit n'est pas fondamentale (EPS, musique, arts plastiques, etc.), et cela pour favoriser plus concrètement leur intégration dans l'établissement scolaire. Ils doivent également pouvoir participer, avec leurs camarades, à toutes les activités scolaires.

En milieu urbain peu dense ou en milieu rural, l'unité pédagogique pour élèves allophones arrivants ne saurait être implantée dans un seul groupe scolaire ou un établissement. Le responsable académique estime, en fonction d'une analyse des besoins, la meilleure manière d'apporter un soutien linguistique à ce public, en faible nombre et scolarisé dans plusieurs écoles. Il précisera dans une lettre de mission annuelle adressée aux enseignants de l'UPE2A leur champ d'intervention. »

« Sauf situation particulière, la durée de scolarité d'un élève dans un tel regroupement pédagogique ne doit pas excéder l'équivalent d'une année scolaire. L'objectif est qu'il puisse au plus vite suivre l'intégralité des enseignements dans une classe du cursus ordinaire avec, le cas échéant, un dispositif plus souple d'accompagnement. Un élève accueilli dans une UPE2A peut donc intégrer quel que soit le moment de l'année une classe du cursus ordinaire dès qu'il a acquis une maîtrise suffisante du français, à l'oral et à l'écrit, et dès qu'il a été suffisamment familiarisé avec les conditions de fonctionnement et les règles de vie de l'école ou de l'établissement. Le parcours scolaire de l'élève dans l'UPE2A, puis dans une classe ordinaire avec accompagnement, est géré par l'équipe pédagogique de l'école ou du collège sous l'autorité du directeur ou du chef d'établissement qui utilise l'expertise du Casnav qui a vocation à contribuer à l'évaluation des compétences linguistiques et à la définition des structures les mieux adaptées. Outre l'accompagnement par l'enseignant de l'UPE2A, si la maîtrise de la langue de scolarisation de l'élève notamment en compréhension et en production écrite reste insuffisante, l'élève doit pouvoir bénéficier de mesures d'aide et de ressources adaptées à ses besoins pour progresser et atteindre un niveau suffisant compatible avec les exigences des enseignements délivrés dans la classe ordinaire. Des dispositifs d'aide ou d'accompagnement personnalisé et l'accompagnement éducatif sont des leviers pour aider ces élèves à acquérir une autonomie linguistique.»

« **L'orientation** doit se construire au regard des compétences acquises et des capacités de ces élèves. La maîtrise encore insuffisante de la langue française ne doit pas être un obstacle rédhibitoire à une orientation choisie dans la mesure où l'élève est engagé dans une dynamique de progrès en français langue seconde et dans d'autres domaines de compétences.

Dans le second degré, les chefs d'établissement, les professeurs principaux et les conseillers d'orientation-psychologues sont particulièrement attentifs aux situations de ces jeunes au regard des procédures habituelles d'orientation. Ils veillent en particulier à ce qu'aucune voie ne leur soit fermée sur le seul argument de la maîtrise de la langue française. Ils aident en particulier les plus âgés et les moins bien scolarisés antérieurement à définir un projet de formation adapté. »

I.2 Définitions

CASNAV : Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs. Un Casnav a été créé cette année dans l'académie. C'est un centre de ressources et de formation au service des personnels.

Contacts: CASNAV du Limousin, Rectorat, 13 rue F. Chénieux 87031 Limoges Cedex

Responsable : Géraldine Camy IA-IPR Lettres

Coordonnateur : Marie Charpentier

Tél : 05-55-11-40-20 // 07-78-10-39-91

Courriel : ce.casnav@ac-limoges.fr

EANA : Elève allophone nouvellement arrivé

UPE2A : Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants. C'est une dénomination générique commune à toutes les structures spécifiques ou les dispositifs de scolarisation des élèves allophones arrivants. Ce terme remplace et recouvre les termes utilisés auparavant : CLIN, CLA, CLA-NSA

- **CLIN** : Classe d'initiation, mise en place dans le premier degré, pour des élèves du CP au CM2
- **CLA** : Classe d'accueil pour les élèves non francophones, mise en place dans le second degré
- **CLA – NSA** : Classe d'accueil pour des élèves non francophones et non scolarisés antérieurement

Les UPE2A en Limousin sont :

- aux collèges Donzelot, Limosin et Ronsard à Limoges, au collège Lakanal à Treignac.
- en Creuse : un professeur des écoles itinérant prend en charge des élèves dans le primaire et le secondaire.
- dans les écoles primaires Bénédictins, le Grand Treuil et Joliot Curie à Limoges.
- à Guéret: un professeur des écoles itinérant prend en charge des élèves dans le primaire.

DEL F : diplôme élémentaire de langue française, élaboré par le CIEP (Centre international d'études pédagogiques).

C'est un diplôme international, permettant de justifier les compétences en langue française et de montrer la volonté d'intégration des candidats.

Passation : Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Limoges, Institut du Français Langue Étrangère :

Tél. 05 55 43 57 33 / Fax. : 05 55 43 56 03

Courriel: ifle@unilim.fr

Site de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaine: <http://www.flsh.unilim.fr/>

Le rectorat a signé une convention avec l'institut IFLE.

DEL F – scolaire ou junior : version du DEL F adaptée à un public scolaire (niveaux proposés : A1-A2-B1 du CECRL). C'est le diplôme que passent les élèves en Limousin. Contacter le CASNAV du Limousin.

DEL F Prim et DEL F Pro : Diplômes adaptés aux élèves du 1^{er} degré et aux personnes déjà en relation avec le monde du travail.

I.3 Différenciation FLE/FLS/FLM pour des EANA

FLE

Français langue étrangère : langue enseignée à tous ceux qui ont une autre langue comme langue maternelle, centrée essentiellement sur l'acquisition d'une **compétence de communication et d'une compétence linguistique**.

FLS

Français langue seconde : langue de communication, de **scolarisation et de socialisation** (compétences de **communication scolaire, linguistique et culturelle** pour la maîtrise des codes sociaux).

FLM

Français langue maternelle.

L'élève allophone scolarisé en France, à l'école ou dans un établissement secondaire va devoir acquérir le français langue seconde (FLS) qui désigne la langue qu'il va apprendre et pratiquer à l'école. Elle s'ajoute à la langue première (maternelle).

Le FLS s'articule autour de trois pivots :

- le FLE : apprentissage de la langue de communication dont le nouvel arrivant a besoin pour échanger dans les situations courantes de l'école et de la vie quotidienne, dont le support sera le **CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)** cf. tableau ci-dessous.

- le FLSco : apprentissage du français langue de scolarisation

- la maîtrise de la langue française dont les supports sont les **programmes de l'école primaire et le socle commun de connaissances et de compétences**.

Ces trois axes d'approches de la langue sont à travailler. La première étape sera l'acquisition de la langue de communication dont les objectifs s'inspirent de ceux visés dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

L'élève acquiert les outils linguistiques pour :

- se repérer dans les lieux, connaître les différents moments de la journée et de la semaine, comprendre l'organisation de la classe et de l'école, exprimer ses besoins, parler et poser des questions.

- comprendre et exprimer tout ce qui concerne la vie quotidienne (parler de soi, de sa famille, de la météo, la maison, l'alimentation, les loisirs...).

Parallèlement, l'enfant construira une connaissance de la langue de scolarisation :

- compréhension des consignes scolaires

- apprentissage du lexique des disciplines (mathématiques, histoire, sciences...).

Les compétences du socle commun attendues par un élève français seront travaillées soit en décalé, soit intégrées selon le degré de scolarisation antérieur de l'enfant et selon sa capacité de compréhension du fonctionnement d'une langue.

CADRE EUROPEEN COMMUN DE REFERENCE POUR LES LANGUES

(CONSEIL DE L'EUROPE)

		Utilisateur élémentaire		Utilisateur indépendant		Utilisateur expérimenté	
		A1	A2	B1	B2	C1	C2
COMPRENDRE	Ecouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement. <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px;">Découverte</div>	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par exemple moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs. <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px;">Survie</div>	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte. <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px;">Seuil</div>	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard. <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px;">Autonomie</div>	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort. <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px;">Efficacité</div>	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier. <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 2px;">Maîtrise</div>
	Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.

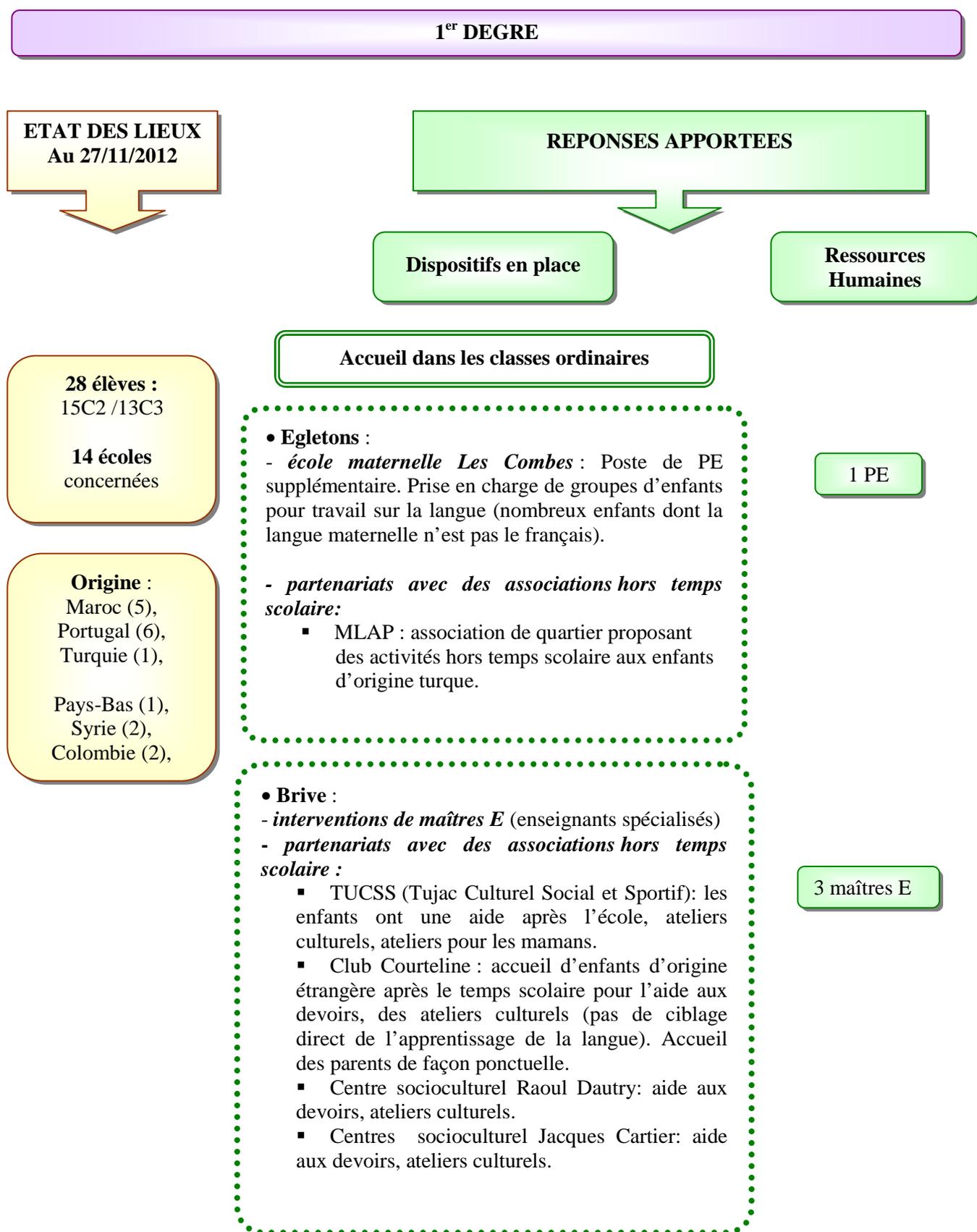
Français Langue Seconde

Réseau de formateurs : accompagnement des non francophones, Marie Charpentier

Académie de Limoges

		Utilisateur élémentaire		Utilisateur indépendant		Utilisateur expérimenté	
		A1	A2	B1	B2	C1	C2
PARLER	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans un pays où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un interlocuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.
	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
ECRIRE	Écrire	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

CHAPITRE II : ETAT DES EFFECTIFS ET DES DISPOSITIFS EN CORREZE



2nd DEGRE

ETAT DES LIEUX
Au 01/10/2012

REPOSES APORTEES

Dispositifs en place

Ressources Humaines

104 élèves EANA

28 collèges et lycées

Origine : mixité importante des nationalités : Maghreb, Europe de l'Est, Europe du Sud, Asie, Afrique Centrale (majoritairement)

Accueil dans les classes ordinaires

• **Brive :**
23 élèves regroupés (venant de J. Moulin Rollinat, J. Lurçat, Arsonval, Cabanis): 2 groupes, 2 demi-journées par semaine.

Partenariat TUCSS

• **Treignac :**
Accueil de mineurs isolés, en majorité; certains sont en internat. Travail en collaboration avec l'EREA et des lycées professionnels de l'académie, en vue de la préparation d'un CAP.

- 1 vacataire: rémunérée par le TUCSS
- HSE pour les autres établissements concernés

Enseignants, assistants d'éducation

1 PE spécialisé

Coordonnateur du CASNAV du Limousin: Marie Charpentier

Il est à noter que les effectifs augmentent tout au long de l'année

CHAPITRE III : DES PROCEDURES A TENIR

III.1 Accueil de l'élève et de sa famille dans l'établissement

Vous êtes enseignant en école maternelle, en école élémentaire, au collège ou en lycée, un élève allophone nouvellement arrivé est inscrit dans votre classe. Nous sommes en début d'année ou bien en cours d'année. C'est la même chose ! Vous êtes pris de court.

Votre élève a peut-être été scolarisé dans son pays d'origine, peut-être pas. Le système éducatif de son pays d'origine est comparable au nôtre, ou pas du tout. Son système d'écriture est comparable, ou pas ...

Autant de cas particuliers qu'il y a d'apprenants, car pour l'heure votre élève est plutôt un apprenant puisqu'il ne parle pas français.

Que faire ? Par où commencer ? Vous trouverez des **conseils utiles pour l'accueil d'un élève dans le 1^{er} ou 2nd degré** en activant le lien suivant :

http://pedagogie.ac-limoges.fr/non_francophones/spip.php?rubrique7

**Il est important de savoir que l'intégration d'un EANA prend du temps.
L'élève apprendra avec l'enseignant DU français, pas LE français.**

Lorsque c'est possible, conseiller aux parents :

- d'inscrire leur enfant dans un club de sport, par l'intermédiaire de l'école ou non.
- de l'emmener à la bibliothèque municipale, dans les supermarchés, au cinéma...
- d'avoir à la maison des livres en LM et en français.
- d'inviter un camarade à venir jouer le mercredi après-midi.
- de regarder la télévision et d'écouter la radio en français.



Documents et outils utiles

Admission Inscription

- Possibilité d'un traducteur (association Le Roc à Tulle, enseignants ELCO, personnes ressources locales...)
- Fiches de renseignement bilingues
 - <http://casnav.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article406>
 - <http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/nonfrancophones/>

Présentation de l'établissement

Exemple d'une école de Brive
(Annexe 1 : livret d'accueil pour les parents)

Partenaires périscolaires de proximité

Associations de quartier, centres culturels, médiathèques...

Présentation du système scolaire français

- Livret d'accueil en langue d'origine (anglais, arabe, chinois, romani, turc, tamoul) : <http://eduscol.education.fr/cid59114/francais-langue-de-scolarisation.html>
- Présentation de systèmes éducatifs étrangers: <http://www.ac-grenoble.fr/casnav/accueil/index.php?post/2012/02/23/Les-syst%C3%A8mes-scolaires-des-pays-d-origine-des-ENAF>

Textes officiels

Bulletin Officiel : N°37 du 11 octobre 2012
Bulletin Officiel : N°22 du 31 mai 2012 (« ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration »)

Ressources

- Dossiers eduscol: <http://eduscol.education.fr/cid59114/francais-langue-de-scolarisation.html>
 - [Concepts clés sur l'apprentissage du français langue de scolarisation](#)
 - [Accueil, inclusion : outil d'aide au pilotage](#)
 - [Propositions pédagogiques et didactiques](#)
 - [Damier de compétences](#)
- Guide pour la scolarisation : <http://www.ac-lille.fr/pedagogie/casnav/nonfrancophones/guide.cfm>
- Vous accueillez un ENAF : <http://www2.ac-lyon.fr/centres/delay/spip.php?rubrique32>

III.2. Accueil de l'élève dans la classe : positionnement linguistique

III.2.1 Positionnement de l'élève dans sa langue d'origine

- Demander le dossier scolaire du pays d'origine si possible
- Evaluer l'élève dans sa langue

1^{er} degré

documents possibles :

C2/C3 « Passerelle en 15 langues » VEI (peut être emprunté dans chaque circonscription) + sites (15 autres langues) :

http://www2.cndp.fr/vei/cahiers/passerelles_bis/accueil.htm

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/pedagogie/reussite-educative-pour/casnav/outils/evaluation>

Le positionnement peut être effectué avec l'appui du Maître E ou du psychologue

2nd degré

Le positionnement est effectué par les CIO.

Un document académique de positionnement 1^{er} degré en langue d'origine et en langue française est en cours d'élaboration par le CASNAV.

III.2.2 Positionnement de l'élève en langue française et en mathématiques, 1^{er} et 2nd degrés

(Document conçu par Marie-Charpentier et Thierry Collet : réseau de formateurs académie de Limoges: Enfants non francophone.)

L'évaluation scolaire d'un EANA va dépendre de deux déterminants essentiels :

- la quantité et la qualité de scolarisation antérieure de l'élève
- son niveau de francophonie.

Nous proposons donc des outils d'évaluation pour déterminer le niveau de scolarisation antérieure et le niveau de francophonie.

➤ Pour le niveau de scolarisation

Les évaluations en mathématiques sont les plus efficaces, s'il n'y a pas de contenu langagier (absence de consignes écrites préférable). On veillera à se cantonner à de la numération, la géométrie n'étant pas abordée dans bon nombre de pays.

Quelques ressources possibles :

- Des tests sans consignes écrites, du CP à la 3^{ème}, proposés par le Casnav Lille :
fiches 23 à 28
http://www.cndp.fr/entrepot/fileadmin/pdf_vei/realites_pratiques/PDF_guide_scolarisation/Guide_scolarisation_ENAF.pdf
- Maths sans paroles, Evaluation, Ecole élémentaire cycles 2 et 3, Jean-Charles Raffoni, CRDP de Versailles
- Des tests avec des consignes écrites
http://galileo.crdp-aix-marseille.fr/mathsenaf/index.php?option=com_content&view=category&id=9&Itemid=13
- Le test proposé par nos collègues de Creuse, exploitable pour des élèves aptes à lire une consigne simple :
<http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/nonfrancophones/evalsMaths.pdf>

➤ Pour le niveau de francophonie

Le niveau de francophonie peut se mesurer par des exercices de production orale (PO), compréhension de l'oral (CO), compréhension des écrits (CE) et production écrite (PE).
On repèrera différents niveaux de langue dans le tableau présentant **le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues** (CECRL).

On peut utiliser, par exemple :

- Tests pour collégiens et lycéens (conçus par l'équipe de formateurs du CASNAV)
http://pedagogie.ac-limoges.fr/non_francophones/
- Un test de francophonie proposé par le Casnav d'Aix-Marseille
http://www.ac-aix-marseille.fr/pedagogie/jcms/c_142325/fr/evaluations

C'est en croisant ces deux évaluations (pour le niveau de scolarisation et pour le niveau en francophonie), que l'on peut déterminer des profils d'apprenants et ainsi adapter au mieux son intervention pédagogique. Elles s'adressent plutôt aux élèves scolarisés dans le second degré.

Le tableau suivant peut permettre ce positionnement et propose quelques ouvrages pour les activités des élèves selon leur(s) niveau(x). En effet, certains élèves peuvent être d'un niveau A2 en compréhension orale et A1 en expression écrite par exemple.

POSITIONNEMENT - Elève Non Francophone

NOM :
PRENOM :

DATE DE NAISSANCE: / /

CO: compréhension orale **CE:** compréhension écrite
EO: expression orale **EE:** expression écrite

TABLEAU DE POSITIONNEMENT		NIVEAU DE FRANCOFONIE				
		N.F Débutant absolu	A1.1 Découverte de la langue	A.1 Premiers apprentissages	A.2 Autonomie Vie quotidienne	B.1 Approfondissements théoriques
SCOLARITE ANTERIEURE	N .S.A (non scolarisé antérieurement)					
	Scolarisation faible (< 2ans)					
	Scolarisation partielle (>2ans)					
	Scolarisation normale					

**COMMENTAIRES
ET BESOINS
PEDAGOGIQUES :**

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES, Quelques outils possibles selon les positionnements :



- Angelo, Laura, Dalila et les autres, [www.ia85.ac-nantes.fr/62290718/0/fiche pagelibre](http://www.ia85.ac-nantes.fr/62290718/0/fiche_pagelibre)
- Cahier d'autonomie, Je lis, j'écris le français, éditions PUG
- Cahier d'autonomie, Je parle, je pratique le français, éditions PUG
- Alphabétisation pour adultes, lire et écrire. CLE INTERNATIONAL



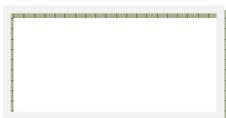
- Cahier d'autonomie, Je lis, j'écris le français, éditions PUG
- Cahier d'autonomie, Je parle, je pratique le français, éditions PUG
- Expression orale, Expression écrite, Compréhension orale, Compréhension écrite ; niveau 1 .CLE INTERNATIONAL



- Grammaire en dialogues, Grands débutants. CLE INTERNATIONAL
- Exercices de grammaire en contexte. HACHETTE FLE
- Vocabulaire en dialogues, niveau débutant. CLE INTERNATIONAL



- Alphabétisation pour adultes, Lire et écrire. CLE INTERNATIONAL
- Trait d'union, Ecrire ; méthode de français 1. CLE INTERNATIONAL
- Apprentissage du français oral et écrit ; Cahier du stagiaire, Tome 1. Editions RETZ



- Apprentissage du français oral et écrit ; Cahier du stagiaire, Tome 2. Editions RETZ
- Grammaire progressive du français pour les adolescents, niveau intermédiaire. CLE INTERNATIONAL
- Enseigner le F.L.S. par les textes littéraires aux ENAF, cahiers V.E.I. SCEREN
- Grammaire en dialogues, Niveau Débutant, Niveau intermédiaire. . CLE INTERNATIONAL

Réseau de formateurs : accompagnement des élèves non francophones . Marie Charpentier, Thierry Collet ACADEMIE de LIMOGES

III.3. Accueil de l'élève dans la classe : organisation et suivi en classe

III.3.1. Remarques générales

Il est important de prendre en compte des difficultés d'entrée dans la langue qui peuvent être liées à :

- La quantité et qualité de scolarité antérieure
- L'éloignement linguistique de la langue d'origine avec le français (éloignement phonétique, alphabétique et morphosyntaxique)

http://cravie.ac-strasbourg.fr/specifite_langues_origines/specificite_langues_origines.htm

<http://carec.ac-bordeaux.fr/casnav/MRfamilleslinguistiques.pdf>

http://www2.cndp.fr/lesScripts/bandeau/bandeau.asp?bas=http://www2.cndp.fr/vei/acc_scol/outils/outils_2.htm

http://www.ac-nancy-metz.fr/casnav/primos/primos_outils_diffra.htm

- L'immersion linguistique
- La situation psychoaffective
- Les conflits avec la langue maternelle

Il faut prendre en compte la culture d'origine

Une culture est un ensemble de pratiques communes, de manières de voir, de penser, de faire qui contribuent à définir les appartenances des individus. L'apprenant, si petit soit il, est déjà imprégné de sa culture d'origine. Or, la capacité à communiquer dans quelque langue que ce soit ne saurait être strictement linguistique (attitudes, gestes, usages langagiers, aspects implicites de la langue ...)

Enseigner le FLE, c'est aussi permettre à l'apprenant d'acquérir des savoir-faire culturels et sociaux multiples qui lui permettront de trouver sa place dans la société française en général et, dans le cas présent, dans l'établissement.

La compétence culturelle est aussi importante que la compétence linguistique. Et les capitaux langagiers font partie des capitaux culturels.

Il faut également savoir que mieux l'élève maîtrise sa langue maternelle, mieux il est armé pour apprendre une langue étrangère.

On peut :

- Essayer de mieux connaître la culture d'origine de l'apprenant, ce qui peut éviter bien des malentendus (dans tel pays lever le doigt est une provocation, dans telle religion on ne serre pas la main ...) : cf. Gilles VERBUNT « Obstacles culturels à l'apprentissage », A. ZEHRAOUI *Cahiers pédagogiques* n°232
- Ne pas interdire l'usage de la langue d'origine mais ne pas perdre de vue l'objectif prioritaire qui est de communiquer en français.
- Valoriser la culture ou le pays d'origine de l'apprenant, en classe bien entendu (sujet idéal pour un projet) mais aussi et surtout en associant les parents.
- Travailler avec toute la classe sur les représentations culturelles qu'ont les élèves les uns sur les autres (cf. annexe 2: les représentations culturelles / activité à faire avec les élèves du 1^{er} degré <http://www.balises.org/IMG/pdf/allophones.pdf>).

III.3.2. Accueil dans la classe et démarche de prise en charge

- Inclusion dans une autre classe : l'EANA peut se joindre à un groupe d'élèves d'une autre classe pour des activités précises (maîtrise de la langue..), à un moment donné de l'année, si ces dernières sont adaptées pour lui et lui permettent de progresser.
- Tutorat quotidien par un élève de la classe dont le rôle a été défini au préalable

Exemple de mise en place d'un tutorat entre pairs pour un élève allophone nouvellement arrivé, à l'école primaire:

Tuteur, tutorat sont des mots régulièrement utilisés pour désigner des pratiques visant à développer l'accompagnement d'un élève par un de ses pairs. Ce procédé est aussi vieux que l'école de Jules Ferry, aussi ancien que la classe unique dans laquelle « les grands aident les petits ».

Dans le cas du tutorat d'un élève allophone nouvellement arrivé en France, il convient de réfléchir à son organisation, à son impact sur chacun des deux élèves, sur la classe.

Quelques principes à prendre en compte :

- ✓ Le tutorat doit permettre à l'EANA de s'intégrer à la vie de la classe.
- ✓ Le tutorat doit permettre à l'élève de progresser dans la maîtrise de la langue française.
- ✓ Le tutorat en responsabilisant le tuteur, contribue au développement des compétences sociales et civiques.
- ✓ Le tuteur change chaque jour, c'est une responsabilité parmi d'autres, peut-être un peu plus « sociale et civique » que les autres.
- ✓ Le tutorat continue dans la cour de récréation, au restaurant scolaire...
- ✓ Le rôle du tuteur s'apprend : il est défini, mis en œuvre progressivement.
- ✓ Des outils spécifiques d'apprentissage de la langue française doivent être disponibles pour des répétitions avec le tuteur.
- ✓ Quoi que le maître ait mis en place avec les élèves de la classe, il reste le « premier tuteur ».

Objectifs :

Pour les élèves EANA:

- Se repérer dans l'école (nommer les gens, les lieux) et dans le temps (nommer les moments de la journée, les disciplines).
- Jouer avec les autres et acquérir du vocabulaire en contexte (y compris du vocabulaire familial).
- Acquérir le lexique et la syntaxe à l'oral selon une progression définie par l'enseignant.
- Lire des mots et en comprendre le sens.
- Lire des textes et en comprendre le sens.

Pour les élèves-tuteurs (compétence 6 du socle commun : compétences sociales et civiques) :

- Comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application.
- Avoir conscience de la dignité humaine et en tirer les conséquences au quotidien.
- Coopérer avec un ou plusieurs camarades.

Dispositif :

L'organisation de la classe :

- Prévoir à côté de l'EANA une table pour le tuteur, qui sera donc occupée chaque jour par un tuteur différent.
- Prévoir, non loin de l'élève allophone une possibilité d'affichage évolutif où seront placés des posters thématiques, des images.
- Prévoir un dictionnaire français et un dictionnaire bilingue.
- Prévoir quelques livres... documentaires pour mettre des mots en français sur le monde réel... et fiction.

La construction du rôle de tuteur :

Semaine d'accueil :

L'élève nouvellement arrivé en classe est installé. Un compagnon, sur la base du volontariat est installé à côté de lui. Ce compagnon changera tous les jours au cours de cette première semaine toujours sur la base du volontariat. La consigne est vague : « tu l'aides à se sentir bien avec nous ».

Le maître orientera les interventions du tuteur et interviendra lui-même en tant que « modèle ».

Une visite de l'école avec un petit groupe d'élèves de la classe sera organisée également.

Définition du rôle de tuteur :

A l'issue de la première semaine, on organisera un débat :

- pour réfléchir à ce qu'il peut ressentir dans sa situation ;
- pour verbaliser ce que nous « on » ressent (empathie... ou pas ?) ;
- pour définir comment on peut aider notre ami.

Il s'agira alors de définir, avec tous les élèves de la classe, une « Charte du tuteur ».

Exemple :

Charte du tuteur

Le rôle du tuteur est de permettre àde pouvoir vivre avec nous en participant à nos jeux, notre travail, à nos conversations ; à se sentir de mieux en mieux avec nous.

Chaque élève de la classe assure, à tour de rôle, un jour de tutorat.

Pour cela, le tuteur doit :

- ✳ Aiderà sortir ses affaires le matin, en les nommant et en faisant répéter le nom ; dire et faire répéter la date ;
- ✳ Montrer les objets dont il a besoin lorsque le maître donne les consignes : « la règle, le stylo rouge, le cahier » ;
- ✳ Montrer ce qu'il faut faire : « je tire un trait avec ma règle », « tu écris la date », « nous allons chanter » ; mimer la tâche ;
- ✳ Faire à la place si c'est nécessaire ; signaler au maître un « cas de détresse » ; avouer son « impuissance » au maître qui prend le relais ;
- ✳ Faire répéter en corrigeant gentiment, encourager chaque petit progrès ;
- ✳ Regarder un livre avec lui : décrire les images, lire lentement en montrant les mots ;
- ✳ Faire répéter les mots des posters ou du cahier de mots, les paroles d'une chanson, les noms des élèves de la classe, des adultes de l'école (trombinoscope) ;
- ✳ Le solliciter pour des jeux en récréation ;

Des bilans réguliers avec la classe :

Il faut envisager des bilans réguliers du dispositif avec l'ensemble des élèves de la classe. Certains élèves sont heureux de ce rôle, d'autres moins. Il faut donc en parler mais rester sur le fait que chacun doit « prendre son tour » en respectant la Charte.

Le contenu de la Charte est régulièrement réactivé. On pourra s'appuyer pour cela sur quelques phrases de morale :

« **Le respect comporte l'estime de soi-même autant que le sentiment de la dignité d'autrui.** » (Citation de Lucien Arréat – Réflexion et maximes – 1911)

« **Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.** » (Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789 – Article 1)

« **La liberté commence où l'ignorance finit.** » (Citation de Victor Hugo – Océan prose – 1842)

« **L'homme bon ne regarde pas les particularités physiques mais sait discerner ces qualités profondes qui rendent les gens humains, et donc frères.** » (Martin Luther King)

« **Je marcherai pour vous, vous y verrez pour moi.** » (Citation de Jean-Pierre Claris de Florian - L'aveugle et le paralytique - 1792.)

« **Responsabilité entraîne solidarité.** » (Citation de Victor Hugo - Proses philosophiques, Les traducteurs (1860-1865))

Evaluation (exemple) :

Pour les élèves-tuteurs :

Observation du comportement en tant que tuteurs, croisée avec les remarques faites lors des bilans réguliers. Quelques items seront définis à partir de la Charte et notés « non, plutôt non, plutôt oui, oui » :

- aide à s'organiser ;
- fait régulièrement répéter ;
- corrige gentiment, encourage ;
- proposer de jouer en cours de récréation.

Pour l'élève nouvellement arrivé :

Au niveau du comportement :

- montre une envie d'apprendre ;
- répond aux sollicitations du tuteur ;
- s'intègre de plus en plus à la vie de la classe ;
- sollicite les autres.

Au niveau de la langue française, en fonction de la progression établie :

- restitue le vocabulaire appris ;
- utilise le vocabulaire appris ;
- prononce de mieux en mieux ;
- ose prendre la parole malgré les difficultés.

Ce type d'organisation suppose une certaine maîtrise de la classe, facilitée par une planification rigoureuse des séances dans la journée.

Il semble également important que cette organisation soit explicitée aux parents des élèves de la classe au cours d'une réunion, en insistant sur le fait qu'elle est formatrice pour chacun des élèves, à des degrés divers.

III.3.3. Démarches pédagogiques en milieu ordinaire

Exemple de séquence à l'école maternelle des Combes :

Séquence d'apprentissage de la langue française (pour des élèves dont le français n'est pas la langue maternelle). Cf. annexes 3 a.b.c.d.e

PHASES DE LA SEQUENCE	ENCADREMENT	COMMENTAIRES
EMERGENCE des mots ou structures (lexique et/ou syntaxe)		
Actions inscrites dans la vie quotidienne de l'école ou pouvant s'y inscrire Temps d'échanges en situation envers un public et des objectifs ciblés.	Enseignant Atsem (1) Groupe de 6 à 8	<i>Temps consacré à l'hygiène dans la salle d'eau (réalité de l'école) ; Coin-jeu d'imitation (reproduction de la réalité avec de vrais objets).</i>
STRUCTURATION		
Manipulation : Trier les objets liés à l'hygiène parmi d'autres objets	Enseignant Groupe de 6 à 8	<i>Il s'agit de laisser agir l'élève, de lui donner les mots qui lui manquent, de l'encourager à s'expliquer y compris en s'appuyant sur des mimes.</i>
Activité au « coin-toilette » : Organiser la toilette d'une poupée.	Enseignant puis Atsem Groupe de 6 à 8	<i>Il s'agit de plus en plus d'imposer l'usage de ce qu'on vient d'apprendre (contraintes), de rectifier, de faire reformuler si nécessaire.</i>
Répétition des mots avec un poster thématique : l'enseignant a préparé un poster thématique constitué de photos de vrais objets ou d'actions.	Enseignant Groupe de 6 à 8	<i>Poster des objets de la salle de bain ; Poster des parties du corps...</i>
Jeu avec des images	Enseignant puis Atsem Autonomie Groupes de 4	<i>Loto, memory (obligation de dire les mots pour récupérer une paire), 7 familles (les familles sont des objets liés à un lieu, une action)</i>
EVALUATION (1)		
REITERATIONS		
A partir des posters thématiques A partir des photos d'actions	Enseignant Groupe de 6 à 8	
A partir des jeux	Atsem Autonomie Groupes de 4	
EVALUATION (2)		

1. Le rôle, les types d'intervention de l'Atsem doivent être exposés à celle-ci et l'enseignant doit rester vigilant sur ces points.

III.3.4. Documents de suivi

- **Progressions**

L'objectif prioritaire de l'apprenant est de pouvoir communiquer en français. Si on se place en période 1 et en début de période 2, on parle de FLE plutôt que de FLS. En classe, le FLS prendra progressivement la place du FLE pour finalement occuper tout l'espace. On passera du FLS au FLM lorsque l'élève d'origine rattrapera le niveau de sa classe d'âge.

- http://www.ac-nancy-metz.fr/casnav/primodocs_primo/outils/progression.pdf

- Les cahiers VEI : la langue des apprentissages, les premiers pas dans le français à l'école (p 9 à 15)

- **Outils de suivi : PPRE, livret de compétences**

- **PPRE** : exemple dont on peut s'inspirer en annexe 4

- **PPRS** : exemple

http://casnav.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/casnav/PPRS_en_classe_ordinaire.pdf

- **Livret de compétences** : exemple en annexe 5

- **Evaluations** : il est important de valoriser les compétences acquises qu'elles soient méthodologiques ou linguistiques ainsi que l'attitude générale. Evaluer les progrès de l'élève et non les résultats.

Sur le site suivant, un carnet d'évaluation est proposé dans le cadre d'une UP2A (anciennement CLIN), les enseignants qui accueillent un EANA dans une classe ordinaire peuvent s'en inspirer :

- <http://www.cndp.fr/entrepot/ville-ecole-integration/realites-et-pratiques/referentiel-de-competences-pour-les-enaf/presentation-des-outils.html>

L'« outil d'aide à l'évaluation » est référé aux compétences du socle commun de connaissances et de compétences et au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues dans les documents eduscol :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/FLS/90/2/Document_evaluation_121009_c_228902.pdf

- **Premières acquisitions linguistiques**

L'élève allophone doit avoir un cahier dans lequel il pourra retrouver notamment le lexique (image/texte/traduction) utilisé en classe. Des sites proposent des imagiers : Cf. chapitre 4/ Outils dans la classe.

CHAPITRE IV : RESSOURCES

IV.1. Outils dans la classe

- Imagiers bilingues :

<http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/casnav/enfants-allophones-nouvellement-arrives/ressources-premier-degre/outils-daide-a-lapprentissage-de-la-langue-francaise/>
(pour quelques thèmes objets de classe, en espagnol, russe, chinois...)

- Imagiers pour la classe :

<http://lexiquefle.free.fr> exercices de découverte (corps, famille, animaux...). En cliquant sur l'image, le mot est prononcé.

- Consignes : http://pedagogie.ac-limoges.fr/non_francophones/spip.php?article64

Cf. annexe 5

- Documents bilingues qui permettent une communication de base avec les élèves (français/anglais, arabe, chinois, kurde, néerlandais, portugais, roumain, russe) :

http://pedagogie.ac-limoges.fr/non_francophones/spip.php?article49

Cf. annexe 6

- Lexique technique des métiers (en russe, persan, roumain, thai, portugais, afghan(pashtou), arabe, hindi, turc et chinois):

http://pedagogie.ac-limoges.fr/non_francophones/spip.php?article67

- Dictionnaires à télécharger :

<http://www.freelang.com/dictionnaire/index.php#liste>

- Lexique bilingue des disciplines :

http://pedagogie.ac-limoges.fr/non_francophones/spip.php?article49

- Jeux éducatifs :

<http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/casnav/enfants-allophones-nouvellement-arrives/ressources-premier-degre/outils-daide-a-lapprentissage-de-la-langue-francaise/>

IV.2. Ressources en ligne

- Atout CRI

C'est une compilation de diverses méthodes d'apprentissage à destination d'élèves nouvellement arrivés en France. On peut télécharger le tout sur le site du Casnav de Montpellier (méthodes disponibles en libre accès).

Il est possible de télécharger ATOUTCRI sur la page du Casnav de l'académie de Montpellier :

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/pedagogie/reussite-educative-pour/casnav/outils>

Atout CRI est riche de centaines de fiches, exemples d'activités, jeux, etc. que l'on peut immédiatement utiliser en classe. Une vraie "trousse de premier secours" pour un élève nouvellement arrivé non francophone !

Attention, fichier volumineux (242 Mo).

- Lecthème

Ce logiciel (édité par JOCATOP), s'adresse à un public francophone, apprenti lecteur. Il est utilisable avec des élèves primo-arrivants de tout âge à l'école primaire. Ludique, sonore, Lecthème est très apprécié des élèves. Un bémol : son prix...

Il s'appuie sur une base de 1000 associations, réparties en 20 thèmes, avec pour chaque thème, trois niveaux de lecture.

Cette conception permet à un public d'élèves non-francophones d'acquérir du vocabulaire en lien constant avec l'apprentissage de l'oral et de la lecture. L'association image -> son -> texte permet une autonomie réelle de l'élève. La progression par niveau de lecture amène également l'enfant à une prise de conscience de structures grammaticales simples et à l'acquisition de la base de l'orthographe lexicale.

Des fiches exercices "papier", avec 4 niveaux de difficulté, sont proposées pour chaque thème abordé.

Elles sont présentées sur le site des éditions Jocatop (Lecture Cycle 2) :

<http://www.jocatop.fr/produit-9400.htm>

Témoignage d'un enseignant qui parle de son expérience de l'utilisation de Lecthème en CLIN Casnav Nice <http://www.ac-nice.fr/casnav/data/artfr.xml>

- Comptines en maternelle : <http://comptines.tv/>

- Les Logiciels de Vincent : <http://vincent.bonnaure.free.fr/>

Petits logiciels à télécharger gratuitement (maths, lexicque, grammaire, mémorisation, lecture...)

- Angelo, Laura, Dalila et les autres : méthode d'apprentissage pour les enfants du voyage mais utilisable pour les enfants allophones

www.ia85.acnantes.fr/62290718/0/fiche_pagelibre

IV.3. Logiciels

- « Entrez dans la langue française » CDDP Grenoble Ed.Sceren : niveau école/collège

Des exercices progressifs en autonomie (conjugaison, vocabulaire, lecture, poésie, conte, découverte du monde) et parcours d'apprentissage individuel sont proposés.

IV.4. Ouvrages et cahiers d'activités à l'école

- Tip Top, méthode et cahier d'activité 1 et 2 (niveaux A1.1/A1.2) Ed Didier

C'est une méthode de français destinée à des enfants de cycle 3. Le cahier d'activité peut être utilisé en autonomie ou en binôme avec un tuteur.

On peut utiliser aussi les manuels de maîtrise de la langue française du cycle 2.

IV.5. Ouvrages et cahiers d'activités au collège

- Niveau A1.1

- Je lis, j'écris le français, Cahier d'autonomie Editions PUG
- Je parle, je pratique le français, Cahier d'autonomie Editions PUG

- Niveau A1

- Alphabétisation pour adultes, lire et écrire CLE INTERNATIONAL
- Expression orale, Expression écrite, Compréhension orale, Compréhension écrite niveau 1 CLE INTERNATIONAL
- Grammaire en dialogues, Grands débutants. CLE INTERNATIONAL
- Exercices de grammaire en contexte. HACHETTE FLE
- Vocabulaire en dialogues, niveau débutant. CLE INTERNATIONAL

- Niveau A2

- Alphabétisation pour adultes, Lire et écrire. CLE INTERNATIONAL
- Trait d'union, Ecrire méthode de français 1. CLE INTERNATIONAL
- Apprentissage du français oral et écrit, Cahier du stagiaire, Tome 1. Editions RETZ
- Expression orale, Expression écrite, Compréhension orale, Compréhension écrite, niveau 2 CLE INTERNATIONAL
- Ouf ! Apprendre et réviser le vocabulaire en s'amusant, Ellipses

- Niveau A2 vers B1

- Apprentissage du français oral et écrit ; Cahier du stagiaire, Tome 2. Editions RETZ
- Grammaire progressive du français pour les adolescents, niveau intermédiaire. CLE INTERNATIONAL
- Enseigner le F.L.S. par les textes littéraires aux ENAF, cahiers V.E.I. SCEREN
- Grammaire en dialogues, Niveau Débutant, Niveau intermédiaire. .CLE INTERNATIONAL

- Entrée dans la lecture : les petits romans

- Petits romans, par genre (policier, fantastique...), (avec CD) Hachette FLE
- Petits romans : « Alex Leroc, journaliste » (4 niveaux de difficulté), collection FLE, PUG
- Petits romans : collection Cascade, Hatier (Rageot-Editeur, 6 rue d'Assas, 75006 Paris)

IV.6. Autres documents intéressants et utiles

- Référentiel pour le cadre européen commun de référence CLE INTERNATIONAL

Pour chaque niveau (de A1 à C2) les activités langagières (Compréhension orale et écrite, productions orale et écrite) sont déclinées en capacités.

- Connaître les particularités des langues d'origine :

http://cravie.ac-strasbourg.fr/specifite_langues_origines/specificite_langues_origines.htm

<http://carec.ac-bordeaux.fr/casnav/MRfamilleslinguistiques.pdf>

- Bibliographie sélective sur l'enseignement de la lecture aux élèves allophones primo-arrivants

http://www.cndp.fr/crdp-grenoble/IMG/pdf/2012-12_lecture_primo-arrivants_allophones-2.pdf

ANNEXE 1 – (1)

BIENVENUE A L'ECOLE MATERNELLE



Matin : lundi, mardi jeudi et vendredi



8h30

-



12h

Après-midi : lundi, mardi jeudi et vendredi



14h

-

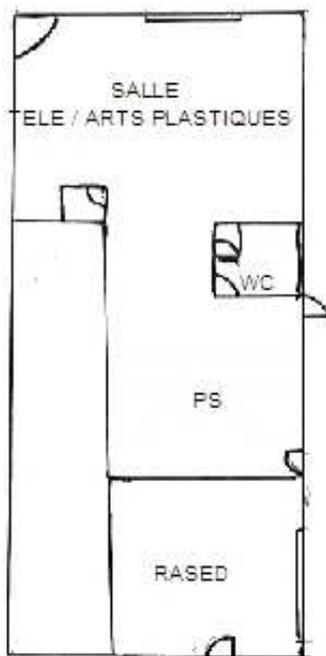


16H30

PLAN DE L'ECOLE

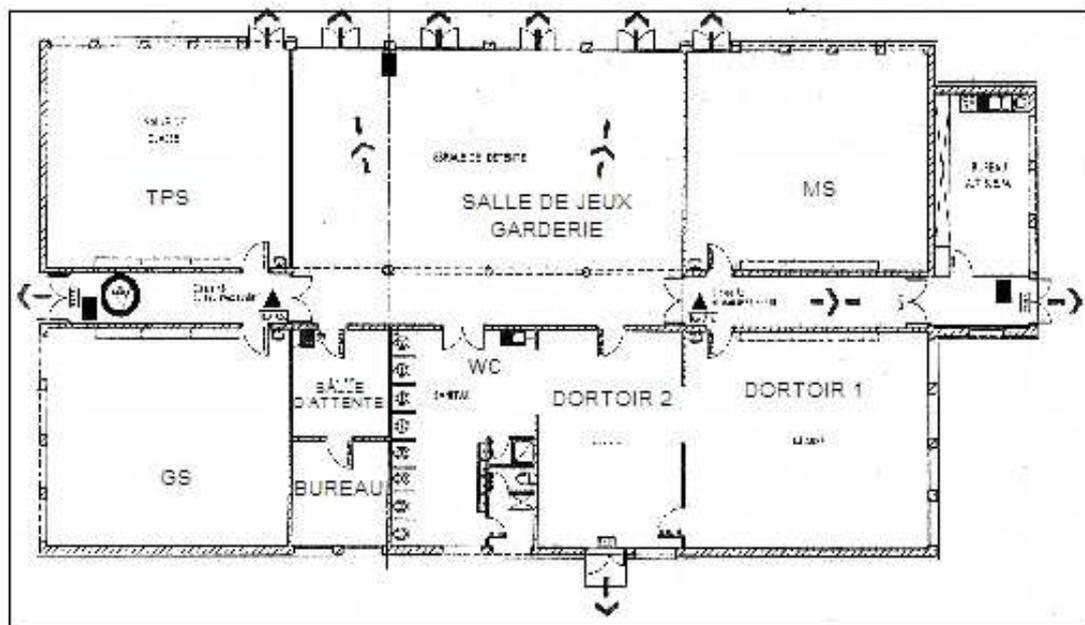


ANNEXE 1 – (2)



COUR
DE
RECREATION

PORTAIL



RASED : _____ TEL

Médiatrice scolaire : -----

Caisse des écoles : -----

Cantine : -----

Garderie : -----

Centre Culturel Jacques Cartier :-----

ANNEXE 1 – (3)

LE PERSONNEL DE L'ECOLE

Différents personnels interviennent au sein de l'école.

° Les enseignants, au nombre de 5. Ils sont chargés de l'enseignement et du suivi pédagogique des enfants.

° Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles), au nombre de 4, sont recrutés par la municipalité. Ces agents assistent l'enseignant(e) dans la vie de la classe (propreté des enfants, collation, rangement et nettoyage) et peuvent faciliter la mise en œuvre de certaines activités toujours placées sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant(e).

° Les EVS (emploi de vie scolaire), au nombre de 2, assistent la directrice et les enseignant(e)s pour des tâches administratives ou l'encadrement des enfants.

° Les animatrices de la garderie, interviennent auprès des enfants en dehors des heures scolaires. Elles assurent l'accueil du matin (de 7h à 8h20) et du soir (de 16h30 à 19h). L'inscription s'effectue en mairie, à la caisse des Ecoles, Impasse des Doctrinaires ainsi qu'auprès des animatrices, à l'école. Vous pouvez y inscrire votre enfant même si celui-ci ne viendra pas ou peu (pratique en cas d'imprévu).

CANTINE



Pour que votre enfant puisse déjeuner à la cantine, il doit être inscrit au service « enfance et éducation ».

Le tarif sera calculé suivant votre quotient familial.

Le menu est affiché pour le mois au portail.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1er					
2e					
3e					
4e					
5e					
6e					
7e					
8e					
9e					
10e					
11e					
12e					
13e					
14e					
15e					
16e					
17e					
18e					
19e					
20e					
21e					
22e					
23e					
24e					
25e					
26e					
27e					
28e					
29e					
30e					
31e					

A partir de 13h les enfants (tout-petits/petits) sont couchés.



ANNEXE 1 – (4)

POUR UNE (PREMIERE) ANNEE D'ECOLE REUSSIE

Des journées aussi courtes que possible :

Dans la mesure du possible, essayez d'éviter de trop longues journées pour les petits (garderie du matin + classe + cantine + classe + garderie du soir)

Une fréquentation régulière :

Votre enfant a le droit de venir à l'école. L'école maternelle est une école à part entière. Pour le bien être de votre enfant et sa bonne intégration au sein du groupe classe, il est bon qu'il vienne à l'école régulièrement.



Votre enfant a le droit d'apporter son "doudou", ne l'oubliez pas !



Pour éviter la perte des vêtements, écrivez le nom de votre enfant.



Pour les petits accidents, prévoyez un vêtement de rechange ...

Si votre enfant est malade, prévenez l'école. Le personnel de l'école ne peut donner de médicaments à votre enfant.



Vous avez des questions ?



Venez nous voir !



**Modèle de lettre en
votre enfant :**



cas d'absence de

ANNEXE 1 – (5)

Madame, Monsieur,

Je vous prie d'excuser mon fils, ma fille
pour son absence du au
en raison de
.....

En comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire,
Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Signature

Modèle de demande de rendez-vous :

Demande :

M ou Mmedemande à rencontrer M ou Mme

Le àh
ou Le àh
ou Le àh

Date et signature

Réponse :

Accord pour cette date :

OUI NON

Sinon, dates proposées

Le àh
ou Le àh
ou Le àh

Date et signature

ANNEXE 2 – (1)

LES REPRESENTATIONS CULTURELLES

CONSTATS CULTURELS

« La culture, c'est quoi ? D'abord reconnaître à l'Autre sa propre histoire, reconnaître que l'Autre peut avoir une histoire qui n'est pas la sienne, l'histoire d'un pays, d'une famille, de quelque chose qui est différent. [...] Je crois qu'il faut une reconnaissance de l'Autre comme interlocuteur et, pour cela, il faut se débarrasser des préventions, des stéréotypes. » Ahsène Zehraoui, *Cahiers pédagogiques*, n°232, mars 1985.

CES CHOSES SI EVIDENTES...

Pour aider l'enfant à progressivement comprendre et s'adapter à notre culture, qu'est-on prêt à accepter de la culture de l'Autre ? En tant qu'enseignant, que peut-on tolérer ?

Petit exercice pratique

Lisez les attitudes mentionnées ci-dessous. Notez si, pour vous, elles sont acceptables ou inacceptables.

- 1) Renifler.
- 2) Se moucher.
- 3) Prendre son cahier et écrire à n'importe quelle page.
- 4) Arriver en retard.
- 5) Ne pas regarder l'enseignant dans les yeux.
- 6) Attendre que l'enseignant le dise pour prendre la parole.
- 7) Faire un plan structuré pour présenter un exposé.
- 8) Roter en public.
- 9) Réfléchir avec l'élève sur son comportement en classe.
- 10) Utiliser un crayon à papier pour faire une évaluation.
- 11) Tricher.
- 12) Manger et boire dans la classe.
- 13) Se déplacer sans le demander à l'enseignant.
- 14) Cracher.

Quelques pistes de réflexion :

1) Renifler.

Dans certains pays d'Asie, au Japon, en particulier, il est très impoli de se moucher en public. Il est préférable de renifler ou se tapoter le nez avec un mouchoir.

2) Se moucher.

Acceptable en France si cela est fait de façon discrète. Mais se moucher en public n'est pas toujours bien perçu dans d'autres cultures, vos nouveaux élèves peuvent être surpris !

3) Prendre son cahier et écrire sur n'importe quelle page.

Les élèves américains ou anglo-saxons n'utilisent pas le cahier de façon aussi rigoureuse que les élèves français. Les lignes dans les cahiers sont aussi très différentes. La réglure Seyès et l'écriture cursive scolaire sont peu utilisées hors de France. Le rôle de la marge peut aussi être à clarifier pour des élèves allophones.

Ne pas oublier que dans les pays de langue arabe, on ouvre un livre dans le sens inverse de ce que les Français font.

4) Arriver en retard.

Les habitants d'Amérique latine ou dits latins ont une notion de l'heure un peu plus flexible que la nôtre. Le respect des horaires est une notion culturelle qu'il faut faire intégrer aux élèves allophones.

ANNEXE 2 – (2)

5) Ne pas regarder l'enseignant dans les yeux.

Au Japon, par exemple, les élèves regarderont le menton ou sous le menton mais éviteront tout contact direct dans les yeux.

6) Attendre que l'enseignant le dise pour prendre la parole.

En France, les enseignants donnent la parole aux élèves. Il se peut que les élèves allophones soient habitués à d'autres fonctionnements dans la classe.

7) Faire un plan structuré pour présenter un exposé.

Le développement argumenté et la réflexion sur des sujets sont des conceptions très présentes en France. Le déroulement chronologique est plutôt une des formes privilégiées dans de nombreux pays.

8) Roter en public.

En Chine, il est acceptable de roter en public... Rappeler à votre nouvel élève qu'en France, il vaut mieux éviter de le faire !

9) Réfléchir avec l'élève sur son comportement en classe.

Dans les pays d'Europe du Nord, les échanges avec les élèves sur leur attitude, leur travail, leur comportement se font dans un premier temps. La rencontre avec les parents se fait souvent dans un second temps.

L'implication des parents dans l'école est variable d'un pays à un autre. En Angleterre, par exemple, les parents se proposent pour aider dans la classe (prise en charge de petits groupes de lecture, soutien scolaire...).

10) Utiliser un crayon à papier pour faire une évaluation.

L'utilisation du crayon à papier est très répandue au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Il faut montrer aux élèves allophones les règles dans la classe en France.

11) Tricher.

Selon les pays, les enseignants « tolèrent » plus ou moins la triche, du simple petit coup d'oeil sur la copie du voisin au micro caché par un foulard, tout est possible !

12) Manger et boire dans la classe.

Cette habitude est souvent proscrite en France. Elle ne l'est pas dans tous les pays.

13) Se déplacer sans le demander à l'enseignant.

Variable selon les pays, mais aussi selon les enseignants, comme toutes les autres habitudes de classe, elles sont à expliciter.

14) Cracher.

Dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie, cracher par terre est toléré. Ceci n'est pas le cas en France.

Ce petit exercice est conçu pour aider l'enseignant à repérer quelques habitudes liées à sa culture ou la culture d'origine de l'élève. Il faut être vigilant dans notre façon d'apprécier les attitudes de l'élève mais tout ne doit pas être excusé par la simple différence culturelle.

ANNEXE 3 a – (1)

Exemple de séquence à l'école maternelle :

L'hygiène

Compétences spécifiques :

- Relater un événement inconnu des autres
 - Raconter en quelques phrases un récit personnel en relation avec l'hygiène
- Comprendre les consignes des activités scolaires, au moins en situation de face à face avec l'adulte
- Connaître quelques termes génériques (vêtements) ; dans une série d'objets (réels ou sous forme imagée), identifier et nommer ceux qui font partie de la classe d'un générique donné.
 - Classer les produits d'hygiène en fonction des parties du corps où ils sont utilisés : (les dents, les mains, le corps, le nez)
- Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms, verbes, adjectifs, adverbes, comparatifs) concernant les actes du quotidien (hygiène)
 - Nommer les produits d'hygiène
 - Connaître et utiliser les verbes et les adjectifs relatifs à l'hygiène
- Utiliser avec justesse les pronoms usuels
 - Utiliser correctement le genre des pronoms (il/elle – le mien / la mienne – celui/celle - ...)

Séances - déroulement

Séance 1 : tri d'objets liés à l'hygiène corporelle

- Classer les produits d'hygiène en fonction des parties du corps où ils sont utilisés : (les dents, les mains, le corps, le nez)

Objectifs : Nommer les produits et connaître leur fonction Apprentissage

- Une série de produits d'hygiène est posée sur la table.
- Il faut les classer.
- Manipulation. Nommer ou reconnaître les produits connus. (salle de bain)
- Donner les critères de classement : « Où et comment utilise-t-on ces produits ?
- Classer et nommer

Matériel / Dispositif

- Groupe entier
- Produits d'hygiène
 - Poupees
 - Image des parties du corps : tête, corps, nez, mains, cheveux

Objectifs dans le domaine de la langue

- Ecouter / répéter / utiliser le lexique suivant dans son contexte :
- La brosse à dent
 - Le dentifrice
 - Le gobelet
 - De l'eau
 - Un lavabo
 - Le savon
 - Une paire de ciseaux
 - Une serviette
 - Le shampoing
 - Le gel douche
- Ecouter / répéter / utiliser le lexique suivant
- Les cotons tiges
 - Un gant
 - Un mouchoir
 - Le nez
 - Les dents
 - La bouche
 - Le corps
 - le visage
 - Les mains
 - Les ongles

S'approprier le langage

Moyenne section
Période 4
Lundi – Mardi

ANNEXE 3 a – (2)

<p><u>Séances 2/3 : entraînement coin poupées : quand ? pourquoi ? comment ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Connaître et utiliser les verbes et les adjectifs relatifs à l'hygiène</i> • <i>Nommer les produits d'hygiène</i> • <i>Utiliser correctement le genre des pronoms (il/elle – le mien / la mienne – celui/celle -)</i> <p><u>Objectifs : Nommer les produits et Connaître leur fonction (verbe) Entraînement</u></p> <p><u>Groupe avec la maîtresse : 3 questions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - rappel de la séance précédente - tri des produits et des nouvelles cartes images - nommer et dire où, comment, pourquoi on utilise ces produits - mise en situation : « jeu de défi » - De quoi a-t-on besoin pour se laver ... (les mains ? les dents ?) - Que doit-on faire (quand on se lève le matin ? / après manger ? ...) - Avec une poupée montrer et dire ce qu'il faut faire pour bien se laver 	<ul style="list-style-type: none"> - Produits d'hygiène - Poupées - Image des parties du corps : tête, corps, nez, mains, cheveux - Fiche de classement d'images - Images - Appareil photo 	<p><u>Ecouter / répéter / utiliser le lexique suivant dans son contexte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - broser - tourner - laver - se laver - rincer - essuyer - couper (les ongles) - changer - se moucher - souffler avec le nez - inspirer par la bouche - essuyer - jeter <p>---la salle de bain ---La douche ---La baignoire ---Le lavabo ---Le robinet</p>
<p><u>Séance 4 : Bilan des questions: posters</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Classer les produits d'hygiène en fonction des parties du corps où ils sont utilisés : (les dents, les mains, le corps, le nez)</i> • <i>Nommer les produits d'hygiène</i> • <i>Connaître et utiliser les verbes et les adjectifs relatifs à l'hygiène</i> <p><u>Objectifs : connaître et nommer les produits d'hygiène - dire, expliquer pourquoi et comment on les utilise Entraînement</u></p> <p>Rappel des séances précédentes à partir des posters en suivant les 3 questions : quand ? Pourquoi ? Comment ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se laver les dents - Se laver les mains - Se laver le corps - Se moucher - Réinvestir et faire le bilan sur le vocabulaire appris précédemment 	<p>Groupe entier</p> <p>poster et images associées</p>	<p><u>Ecouter / répéter / utiliser le lexique suivant dans son contexte :</u></p> <p>rappel des séances précédentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produits d'hygiène - Parties du corps - Lieux - Verbes - Les repas - Les caries - Les microbes - Les bactéries - Les poux - Le docteur - Le dentiste - Etre enrhumé

ANNEXE 3 a – (3)

<p><u>Séance 5 : Remédiation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Classer les produits d'hygiène en fonction des parties du corps où ils sont utilisés : (les dents, les mains, le corps, le nez) • Nommer les produits d'hygiène • Connaître et utiliser les verbes et les adjectifs relatifs à l'hygiène <p>Groupe avec la maîtresse Groupe besoin</p> <p>Objectifs : connaître et nommer les produits d'hygiène - dire, expliquer pourquoi et comment on les utilise Remédiation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par 2 ou 3 jeux à partir du poster : questions-réponses <hr/> <p>Groupe autonomie</p> <p>Objectif : connaître les noms relatifs à l'hygiène Entraînement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par 2 ou 3 - Piocher une image, les autres joueur doivent deviner. - « Est-ce que ça sert à se laver les mains ? ... » 	<p style="text-align: center;">Groupe de besoin</p> <p>Carte pour jeu posters</p>	<p style="text-align: center;"><u>Rappel du vocabulaire appris</u></p>
<p><u>Séance 6/7 : récit personnel / jeu de cartes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser correctement le genre des pronoms (il/elle – le mien / la mienne – celui/celle - ...) • Raconter en quelques phrases un récit personnel en relation avec l'hygiène <p>Comprendre les consignes des activités scolaires, au moins en situation de face à face avec l'adulte</p> <hr/> <p>Groupe avec la maîtresse</p> <p>Objectif : En quelques phrases dire et raconter ce que l'on fait pour se laver Apprentissage</p> <p>Consigne : explique ce que tu fais à la maison pour avoir une bonne hygiène de ton corps / pour bien te laver</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider à la formulation - guider par des questions - utiliser le vocabulaire - noter les phrases des élèves si possible <hr/> <p>Groupe autonomie</p> <p>Objectifs : identifier les produits Entraînement</p> <p>Consignes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - trouve et découpe tous les produits en lien avec l'hygiène que tu connais - colle-les par familles 	<p>½ groupe hétérogène</p> <p>fiche pour noter les phrases catalogues publicités</p>	<p style="text-align: center;"><u>Rappel du vocabulaire appris</u></p>

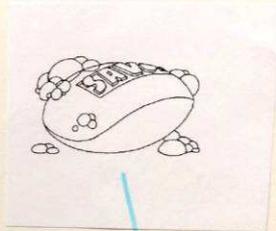
ANNEXE 3 a – (4)

<p><u>Séances 8 / 9 : évaluation</u></p> <p><u>Evaluation</u> <u>Déroulement :</u></p> <p>Phase individuelle</p> <ul style="list-style-type: none">- Nommer le dessin du vêtement (je nomme / je reconnais)- Nommer les verbes relatifs à l'habillement- Répondre aux questions	<p><u>Groupe autonomie</u></p> <p><u>découper les produits dans les catalogues et les classer</u></p>	<p><u>Groupe autonomie</u></p> <p><u>« Jacques a dit »</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Une poupée est donnée par groupe de 3 (mixtes)- « Jacques a dit... » + verbe- Faire mener le jeu par un élève	<p>Fiches évaluation individuelles</p> <p><u>Rappel du vocabulaire appris</u></p>
--	---	--	--

ANNEXE 3b



IL FAUT
MOUILLER
LES MAINS,



PUIS ON PREND LE SAVON.
IL FAUT FROTTER DESSUS,
DESSOUS, ENTRE LES DOIGTS...

SE LAVER LES MAINS

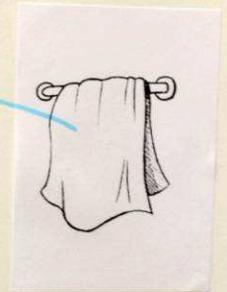
LE ROBINET

LE
LAVABO

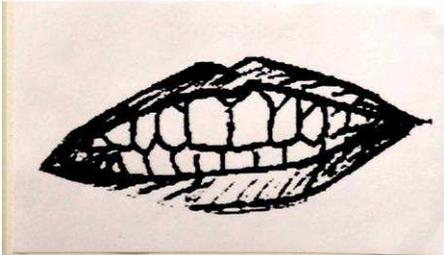


ENSUITE, IL FAUT
RINCER AVEC L'EAU

LA
SERVIETTE

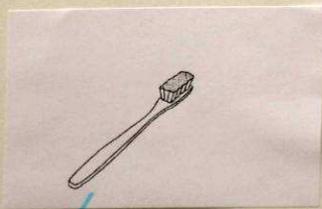


IL FAUT ENFIN
ESSUYER, SECHER.

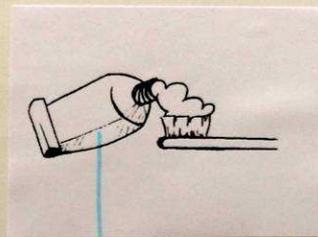


SE BROSSER LES DENTS

LE GOBLET

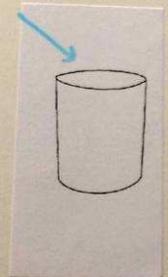


LA BROSSSE A DENT



LE DENTIFRICE

IL FAUT BROSSER,
FROTTER EN
HAUT, EN BAS,
DEVANT, DERRIERE



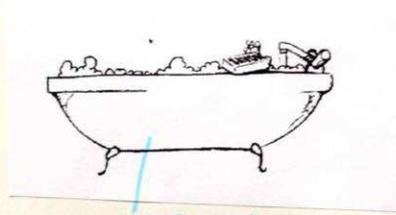
IL FAUT ENFIN
RINCER AVEC DE
L'EAU.
ON CRACHE CAR IL
NE FAUT PAS AVALER
LE DENTIFRICE.

ANNEXE 3c

SE LAVER LE CORPS

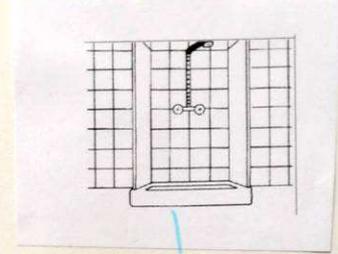


IL FAUT PRENDRE UN BAIN

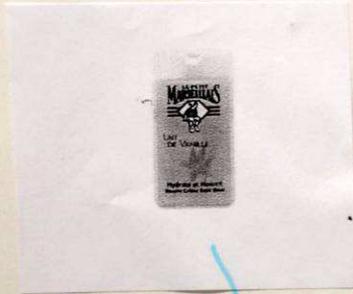


LA BAIGNOIRE

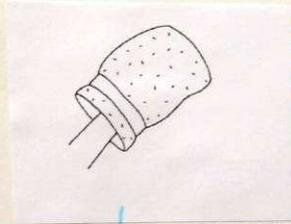
OU PRENDRE UNE DOUCHE



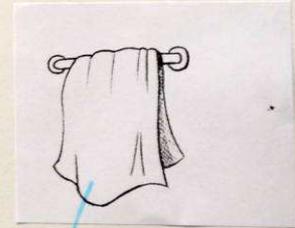
LA DOUCHE



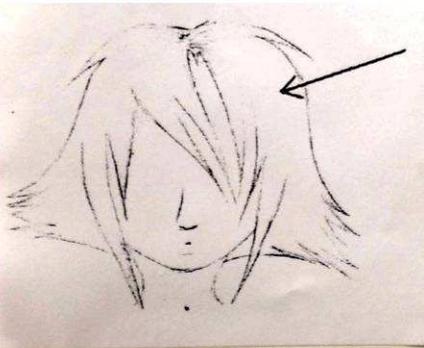
ON VERSE LE GEL DOUCHE SUR LE GANT POUR SE LAVER.



IL FAUT FROTTER.



LA SERVIETTE POUR SE SECHER - S'ESSUYER.

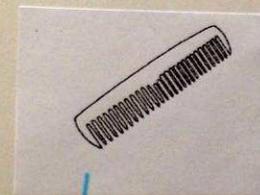


SE LAVER LES CHEVEUX

IL FAUT LAVER, FROTTER



LE SHAMPOING



LE PEIGNE POUR SE COIFFER

ANNEXE 3d

Evaluation : Moyenne section P4

Les actes du quotidien : l'hygiène corporelle

Compétences évaluées:

<p>Relater un événement inconnu des autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Raconter en quelques phrases un récit personnel en utilisant les mots de l'hygiène 	
<p>Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms, verbes, adjectifs, adverbes, comparatifs) concernant les actes du quotidien : l'hygiène</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nommer les produits de l'hygiène - Connaître et utiliser les verbes et les adjectifs relatifs à l'hygiène 	

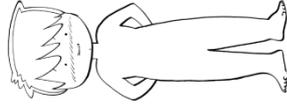
Vocabulaire étudié		
Se laver le corps	Se laver les mains	Se brosser les dents
<p>Tous les jours Les microbes Aller chez le docteur</p> <p>La douche La baignoire De l'eau Du gel douche La serviette Un gant</p> <p>Laver/se laver Frotter Rincer S'essuyer Se sécher S'habiller Des vêtements propres</p>	<p>Avant et après les repas, être allé aux toilettes, avoir fait de la peinture... Les microbes</p> <p>Le savon La serviette Le lavabo Le robinet</p> <p>Laver Frotter Rincer Essuyer</p> <p>Les ongles Une paire de ciseaux Couper</p>	<p>Après les repas Pour ne pas avoir de caries Aller chez le dentiste</p> <p>La brosse à dents Le dentifrice Le gobelet Le lavabo</p> <p>Brosser Rincer En haut/en bas Devant/derrière A l'intérieur / à l'extérieur</p>
Se laver les oreilles	Se moucher	Se laver les cheveux
<p>Les cotons tiges Avec un adulte</p>	<p>Etre enrhumé Avoir le nez bouché Les mouchoirs Les microbes</p> <p>Souffler Jeter à la poubelle</p>	<p>Le shampoing Le peigne La brosse à cheveux La douche Les poux</p> <p>Frotter Rincer</p>

ANNEXE 3e – (1)

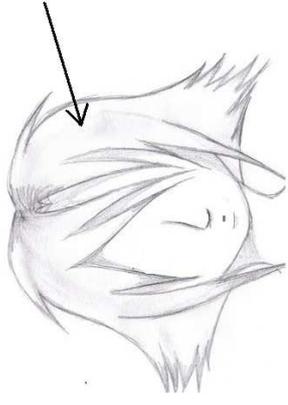
Compétence : Connaître quelques termes génériques (produits d'hygiène) dans une série d'objets sous formes imagées, identifier et nommer ceux qui font partie de la classe du générique donné.

Objectif : Classer les produits d'hygiène en fonction des parties du corps où ils sont utilisés

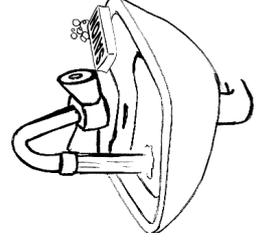
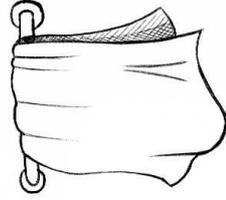
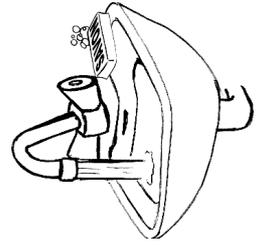
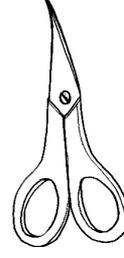
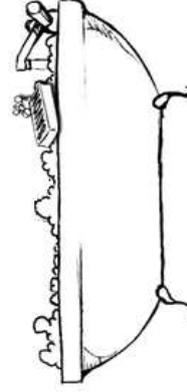
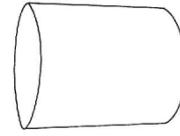
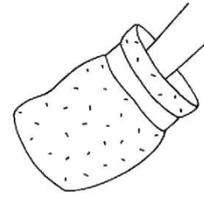
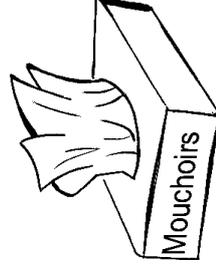
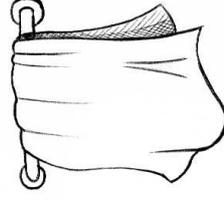
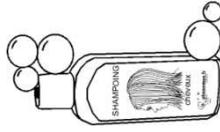
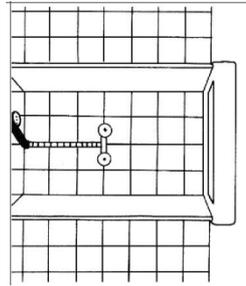
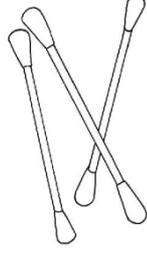
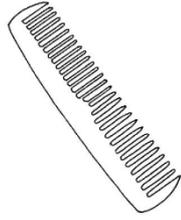
Consigne : **Pour quelles parties du corps utilise-t-on ces produits ? Colle les images des produits dans la bonne famille.**



ANNEXE 3e – (2)



ANNEXE 3e – (3)



ANNEXE 4 (1)

PROJET PERSONNALISE DE REUSSITE EDUCATIVE Enfant non-francophone nouvellement arrivé en France

Année scolaire :

Ecole:

Nom du directeur:

Nom de l'enseignant :

Classe d'accueil :

Date d'arrivée en France :

Date d'accueil dans l'établissement :

Élève

Nom: **Prénom :** Sexe : F / M

Nationalité:

Pays d'origine:

Date et lieu de naissance :

Adresse :

N° de téléphone :

Famille ou structure d'accueil

Adresse (si différente de la précédente) :

Le représentant légal	Père	Mère	Autre A préciser :
Nom			
Prénom			
Nationalité			

Fratrie : (frères et sœurs en France, frères et sœurs dans le pays d'origine)

.....

.....

Un membre de la famille ou de l'entourage de l'élève comprend-il le français ?

Durée du séjour : indéterminée - déterminée et longue - déterminée et courte -

ANNEXE 4 (2)

Scolarité au pays d'origine

Langue maternelle :

Autres langues parlées :

Date de la première année de scolarisation :

à l'âge de :

Interruption de scolarité :

Au regard du système français, quelles sont les classes suivies par l'élève à l'étranger ?

Entourer chaque classe suivie dans le pays d'origine :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
----	----	----	----	-----	-----	-----	-----

Si scolarité antérieure en France, préciser date et niveau suivi :

Elaboration et réalisation du projet

- **Bilan de l'évaluation initiale (cf outils d'évaluation annexes)**
(joindre les évaluations)

Evaluation en langue maternelle	
Evaluation en mathématiques en langue maternelle	
Evaluation en langue française	

ANNEXE 4 (3)

➤ Recensement des besoins

Compétences de communication	
Compétences linguistiques	
Compétences transversales	
Compétences culturelles	

➤ Actions en faveur de l'élève

Aide spécifique au sein de la classe (ex : pédagogie différenciée, travail en tutorat....)

(joindre fiche de suivi)

Aide spécifique au sein du cycle (ex : échange de service, décloisonnement, prise en charge par un autre enseignant)

(joindre fiche de suivi)

Aide spécifique au sein de l'école (ex : prise en charge par un intervenant extérieur...)

(joindre fiche de suivi)

ANNEXE 4 (4)

Aide spécialisée (ex : prise en charge par le RASED, par un maître itinérant FLS...)

Aide hors temps scolaire

➤ **Bilan de fin de P.P.R.E (cf évaluation finale)**

Progrès réalisés

ANNEXE 4 (5)

Difficultés persistantes

Prise en compte de ces difficultés dans les apprentissages à venir :

Au sein de la classe :

Au sein des prises en charge spécialisées :

Autre :

Partenaires du projet d'aide

	Nom	Date et signature
Enseignant de la classe		

ANNEXE 4 (6)

Personne chargée de l'aide spécifique		
Directeur de l'école		
Responsable légal		
Elève		

Réseau de formateurs « accompagnement des non-francophones , académie de Limoges, document mis en œuvre par Antoine Linol (PE), dans le cadre d'un PPRE passerelle CM2/6ème

EXEMPLE DE LIVRET DE COMPETENCES

Académie de Toulouse

Etablissement :

Classe :

Année scolaire:

Nom et prénom de l'élève:

Date de naissance:

**LIVRET DE
COMPÉTENCES
DE L'ELEVE ALLOPHONE**

Suivi des élèves nouvellement arrivés en France

ANNEXE 5 (2)

En référence aux piliers 1, 2 et 5 du socle commun

Niveau CECRL	A1	A2	B1	B2			
Compétences					1ère période	2ème période	3ème période

1) Ecouter et comprendre

1- Comprendre les points essentiels d'un message oral : brefs dialogues, annonces, consignes, descriptions simples			
2- Comprendre un message oral pour réaliser une tâche			
3- Saisir l'essentiel d'un cours, d'un exposé oral			

2) Dire

a) Réagir et dialoguer

1- Savoir se faire comprendre			
2- Etablir un contact social en respectant les règles d'adresse			
3- Dialoguer sur des sujets familiers			
4- Réagir à des propositions, à des situations en adaptant son langage à la situation de communication			
5- Reformuler et justifier			

b) Parler en continu

1- Reproduire un modèle oral			
2- Raconter, décrire, expliquer			
3- Dire de mémoire des textes			

3) Lire

1- Lire les lettres de l'alphabet latin			
2- Déchiffrer des sons simples			
3- Déchiffrer des mots nouveaux			
4- Lire et comprendre un énoncé et une consigne			
5- Lire à haute voix un texte simple comprenant des mots nouveaux en marquant la ponctuation			
6- Lire silencieusement un texte simple en saisissant l'essentiel du sens et en repérant des informations explicites			
7- Comprendre un texte comportant des mots inconnus			
8- Comprendre des informations implicites			
9- Identifier des genres et des types de textes			
10- Lire seul des textes du patrimoine et des oeuvres intégrales			

ANNEXE 5 (3)

4) Ecrire

1- Ecrire lisiblement les quatre formes de l'alphabet latin			
2- Copier de manière lisible un texte d'une dizaine de lignes sans erreur orthographique et en respectant la mise en page			
3- Répondre à une question par une phrase complète			
4- Rédiger un texte d'un type défini en s'appuyant sur un document de référence (lettre, recette ...)			
5- Mettre en évidence l'organisation d'un texte par la mise en page, la ponctuation, l'emploi des majuscules			
6- Ecrire un texte cohérent en respectant des consignes imposées (récit et/ou description)			
7- Reformuler et résumer un texte			

5) Outils de la langue

a) Phonétique

1- Repérer les sons du français			
2- Reproduire les sons du français			
3- Prononcer correctement avec un débit et une intonation adaptés			
4- Maîtriser le principe des liaisons / élisions			

b) Lexique

1- Associer le mot à l'image			
2- Comprendre un mot d'après le contexte			
3- Repérer la construction d'un mot pour en déduire le sens et enrichir son vocabulaire			
4- Identifier et utiliser des synonymes et des antonymes			
5- Repérer un champ lexical			
6- Identifier et utiliser les registres de langue			

c) Grammaire

1- Identifier et construire une phrase simple			
2- Repérer le verbe et son sujet dans une phrase			
3- Identifier et construire différents types et formes de phrase (interrogatives ... / négatives ...)			
4- Identifier et construire le G.N. (Groupe Nominale)			
5- Reconnaître les classes grammaticales principales (natures) de mots			
6- Situer les faits dans le temps (présent, passé, futur)			
7- Situer les faits les uns par rapport aux autres (antériorité, simultanéité, postériorité)			
8- Construire une phrase complexe (coordination et subordination)			
9- Identifier des paroles rapportées dans un texte			
10- Se servir des noms et des pronoms de reprise			
11- Identifier et construire des rapports logiques			

ANNEXE 5 (4)

d) Orthographe

1- Faire la relation entre graphie et phonie			
2- Utiliser les règles d'accord dans le G.N. (groupe nominal)			
3- Utiliser les règles d'accord dans le G.V. (groupe verbal)			
4. Conjuguer les verbes fréquents au présent			
5. Conjuguer les verbes fréquents au passé composé			
6. Conjuguer les verbes fréquents à différents temps et modes			
7. Ecrire sous la dictée un texte de quelques lignes en respectant les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale, les indications de ponctuation et de mise en page			

LE METIER DE L'ELEVE : en référence aux piliers 3, 6, 7 du socle commun

Résultats de l'élève au cours de sa progression	1^{ère} période	2^{ème} période	3^{ème} période
---	------------------------------------	------------------------------------	------------------------------------

AUTONOMIE ET INITIATIVE :

1- Connaître son emploi du temps			
2- Apporter le matériel adapté aux activités			
3- Tenir correctement son cahier, savoir utiliser son classeur le cas échéant			
4- Savoir utiliser son cahier de texte, son agenda			
5- Demander une explication à un enseignant			
6- Réaliser la tâche demandée seul			
7- Savoir travailler en équipe			
8- Effectuer le travail demandé en dehors de la classe			

METHODE DE TRAVAIL :

1- Savoir se repérer dans un manuel scolaire			
2- Savoir utiliser un dictionnaire bilingue, de français			
3- Comprendre les consignes données à l'oral			
4- Comprendre les termes techniques utilisés dans les consignes des disciplines			
5- Chercher les informations dont l'élève a besoin et savoir les traiter			
6- Raisonner et pratiquer une démarche expérimentale ou technologique			

CAPACITES DE SOCIALISATION

1- Identifier les acteurs et les lieux de la vie scolaire, le personnel de l'école et du collègue			
2 - Respecter les autres, les règles de la vie collective et le règlement intérieur			
3- Etre assidu et ponctuel à tous les cours			
4- Comprendre l'utilisation des moyens de communication scolaire : carnet de correspondance, de liaison...			
5- Expliquer sa situation pour se présenter, pour expliquer un retard, une absence ...			
6- Exprimer ses besoins : prendre rendez-vous, demander un certificat de scolarité, un document à la BCD ou au CDI ...			

Synthèse de l'enseignant: